



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Personnel

Question écrite n° 29674

### Texte de la question

M Gautier Audinot attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur son projet de désarmement des policiers. L'annonce par la presse de ce projet a suscité une très vive émotion parmi les fonctionnaires de la police nationale. En effet : 1o le désarmement des policiers exerçant sur la voie publique ne remettrait-il pas en cause leur propre sécurité ? 2o le désarmement des policiers apporte-t-il une véritable réponse à la criminalité ? 3o le désarmement des policiers ne serait-il pas profitable aux seuls délinquants ? sachant que la plupart de nos pays voisins ont une police armée, y compris la Grande-Bretagne ou les Bobbies sont armés à leur demande et sachant qu'en application du plan de modernisation de la police, il a doté la police nationale d'un nouvel armement, il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur le sujet ci-dessus exposé et de lui indiquer le nombre de policiers tués par balle en service, et ce au cours des dix dernières années.

### Texte de la réponse

Reponse. - Mon prédécesseur a indiqué devant l'Assemblée nationale, tant le 30 mai que le 27 juin 1990, dans des termes sans ambiguïté, qu'il n'avait pas l'intention de désarmer les fonctionnaires de la police nationale. L'honorable parlementaire peut être assuré que je n'envisage pas davantage de le faire. Aucune étude, aucune démarche n'ont été entreprises en ce sens. A la suite de la réflexion générale conduite sur ce sujet à partir du rapport de M Jean Clauzel, ancien préfet de la région Provence - Côte d'Azur, il sera, d'ailleurs, proposé au Parlement, dans le projet de loi en cours d'étude, que les agents de la police municipale puissent être armés, sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions. Ce projet de loi vise à mieux encadrer les conditions d'exercice par ces agents de leurs fonctions, en élargissant leurs compétences. Pour répondre complètement à la question de l'honorable parlementaire, il est précisé que la police nationale a, malheureusement, dû déplorer la perte de 45 de ses hommes tués par balle dans l'exercice de leurs difficiles missions, au cours des dix dernières années.

### Données clés

**Auteur :** [M. Audinot Gautier](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29674

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur et sécurité publique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 juin 1990, page 2718